

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 15 mai 2024
Date d'affichage 15 mai 2024

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 20 + 9 procurations
votants 29

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le VINGT ET UN MAI à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés :

M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
M. Emmanuel BOIS,	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à M. Eric PAPILLON)
M. Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à Mme Marie DENONELLE)
Mme Olivia JAMAIN,	(Pouvoir donné à M Gérard GUESNE)
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)
M. Lionel COUTEMANCHE,	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Edith ALIX,	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Delphine LETESSIER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE ANNUELLE DES JURÉS D'ASSISES
POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Sarthe en date du 8 avril 2024,

Vu le tableau de répartition des jurés entre les communes du département annexé à l'arrêté,

Vu le rapport du Maire.

Considérant que comme chaque année, Monsieur le Préfet de la Sarthe, transmet à tous les Maires un arrêté relatif à la répartition des jurés d'assises dans le département pour l'année 2024.

Considérant que pour la commune de La Ferté-Bernard, 7 jurés figurent sur la liste départementale.

Considérant que conformément aux textes en vigueur, la commune de La Ferté-Bernard doit procéder à un tirage au sort d'un nombre de noms triple à celui fixé par l'arrêté préfectoral.

Il convient donc de procéder au tirage au sort, sur la liste électorale, de 21 noms.

Après en avoir délibéré,

PROCEDE publiquement au tirage au sort à l'issue duquel les personnes désignées seront susceptibles de siéger au jury d'assises,

ACTE le tirage au sort de la liste préparatoire communale réalisé conformément aux directives fixées par arrêté préfectoral.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjointes, à signer tout acte, relatif au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2025.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance

Delphine LETESSIER

Pour Copie conforme

Le Maire,

Didier REVEAU